## Questions orales

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, j'ai annoncé les détails d'autres programmes d'emploi pour les étudiants à la Chambre. Les 100 millions de dollars dont le député parle sont clairement destinés à un programme du genre initiatives locales prévu pour l'automne semblable à celui de 1975-1976.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, dois-je donc comprendre à présent qu'il n'y a aucun programme et aucune initiative du gouvernement pour venir en aide aux jeunes gens qui demandent instamment de l'emploi et, qui seront encore plus en peine d'en trouver cet été? Est-ce bien la position du ministre à l'heure actuelle?

M. Andras: Non, monsieur l'Orateur. Le député était d'ailleurs présent lorsqu'on a donné des précisions sur les programmes d'emplois d'été pour les étudiants, ici même. Nous ne disposons pas de fonds supplémentaires, mais il est très au courant de ces programmes.

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT DANS L'ÉVENTUALITÉ D'UN JUGEMENT DÉFAVORABLE DE LA COUR SUPRÊME

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Il existe aujourd'hui toutes sortes de spéculations...

Une voix: C'est pour vous, Pierre.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Je sais qu'il est occupé et je n'aime pas le déranger inopinément, mais à présent qu'il est de retour de vacances, j'espère qu'il me répondra.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Dois-je comprendre à la lumière des déclarations faites hier que la Cour suprême du Canada doit prononcer un jugement d'ici la fin du mois? Si elle jugeait que le Parlement du Canada a dépassé ses compétences, est-ce l'intention du gouvernement de proposer une loi en la préfaçant, comme je l'ai suggéré le 14 octobre dernier, je crois bien, d'un préambule où le Parlement déclarerait l'état d'urgence nationale? Le premier ministre a-t-il l'intention de présenter une telle mesure, afin d'assurer que son programme anti-inflation sera maintenu?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, dans l'hypothèse où l'opinion pessimiste du très honorable représentant serait corroborée par les faits, j'examinerais sa suggestion.

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, en octobre dernier quand j'ai fait remarquer que le Parlement du Canada devrait déclarer un état d'urgence, il s'agissait d'une hypothèse et cette solution aurait mis fin à toute la procédure qui allait suivre devant la Cour suprême du Canada. Je demanderais donc au premier ministre s'il juge encore qu'il

n'y avait pas état d'urgence général et si c'est pour cette raison qu'il n'a pas inclus de déclaration à cet effet dans le préambule de la loi?

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, le mesure parle d'ellemême et le très honorable représentant devrait savoir que c'est ainsi que l'on doit interpréter une loi.

Des voix: Oh, oh!

M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le premier ministre nous prend pour une bande d'hyènes. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il semblerait que nous lui ayons pris sa proie. Je lui poserai donc la simple question suivante, si hypothétique qu'elle soit, à l'entendre, bien que la presse se permette déjà de prédire quelle sera la décision majoritaire de la Cour suprême. Une loi sera-t-elle proposée avant la fin de cette session qui traîne déjà depuis 19 mois?

(1430)

M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, la première question à laquelle j'ai répondu était elle-même hypothétique. Rien ne me permet de savoir que répondre à une telle question hypothétique. Je n'ai pas l'avantage, comme c'est peut-être le cas du député, d'avoir téléphoné à un juge.

[Français]

## L'ÉNERGIE

ON DEMANDE SI LE MINISTRE INTERVIENDRA DANS LE CONFLIT RELATIF AU POUVOIR HYDRO-ÉLECTRIQUE DE L'EST

M. Bernard Loiselle (Chambly): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources peut-il indiquer à la Chambre si une ou plusieurs provinces lui ont demandé d'intervenir directement pour solutionner le contentieux hydro-électrique qui se développe actuellement dans l'est du pays, et peut-il nous dire s'il entend intervenir via le pouvoir fédéral en matière de commerce interprovincial, et s'il le devait, à l'intérieur de quel échéancier?

[Traduction]

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, aucune des deux parties, ni la province de Québec ni la province de Terre-Neuve-Labrador, ne m'a demandé officiellement d'intervenir dans le différend. Toutefois, j'ai eu l'occasion de discuter avec les ministres de ces deux provinces et les premiers ministres des trois provinces maritimes au sujet d'un système de mise en commun dans la région de l'Atlantique. Je pense que nous avons fait de gros progrès en examinant les problèmes d'énergie, électrique en particulier, de la région Atlantique et en cherchant à y apporter une solution propre à cette région.

[M. Alexander.]